

pon, et la résidence de l'empereur. Elle compte actuellement 1,205,048 habitants.

Le siège de Nangasaki, ville maritime, jadis la seule ville où fussent admis les étrangers, est occupé par Mgr Cousin, de la Société des Missions étrangères de Paris. Nangasaki situé à plus de 1,900 kilomètres de la capitale, ne compte que 58,142 habitants.

Le troisième siège, celui d'Osaka, est occupé par Mgr Vasselon, aussi de la Société des Missions étrangères de Paris. Osaka, la seconde ville de l'empire, est située dans l'île de Nippon et compte 423,551 habitants.

Le quatrième et dernier siège, celui de Hakodate, a également pour pasteur un prêtre de la Société des Missions étrangères de Paris, Mgr Berlioz. Sa ville épiscopale est située à l'extrémité sud de l'île Yeso et compte 55,677 habitants.

Les quatre diocèses comptent 34 missionnaires européens, 20 prêtres indigènes, 16 clercs, 307 cathéchistes, 22 religieux européens, 85 religieuses européennes, 9 religieux japonais et 19 novices. On compte 75 districts chrétiens, 242 communautés, 206 églises et oratoires, un séminaire épiscopal avec 44 élèves, 3 maisons d'éducation dirigées par des religieuses et comptant 125 élèves, 43 écoles primaires avec 2,825 élèves, 17 orphelinats avec 459 garçons et 1,343 filles, 18 dispensaires avec 303 employés, 13 pharmacies, 3 hospices et une léproserie, desservie par des chrétiens catholiques. De plus, il y a 35 infirmiers catholiques dans les hospices publics.

Admirables paroles d'un père mourant

DERNIEREMENT s'éteignait, dans une paroisse du canton de Saint-Aignan (Mayenne), un père de famille, laissant après lui une veuve et cinq enfants.

Une heure avant de mourir, il fait approcher les trois aînés de ses enfants et leur dit ces paroles vraiment dignes d'admiration : « Mes enfants, je vais mourir, à vous mes derniers avis : Je veux que vous soyez toujours de bons chrétiens.... Voulez-vous me promettre 1o de faire vos prières du matin et du soir ; 2o d'aller à confesse tous les mois et d'écouter les avis de votre curé ; 3o de respecter toujours l'autorité de votre mère et de ne lui faire jamais de chagrin. »